

CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC

COMPTE-RENDU

Mercredi 23 Janvier 2013 à 20h30

POINTS ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2012 :**
Approuvé par le Conseil Municipal par 8 voix Pour et 2 Abstentions.

- **Délibération CNP Assurances :**

La commune a demandé une proposition d'assurance à C.N.P. Assurances pour l'année 2013, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion, laquelle a été confiée par voie de convention au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, sans surcoût pour la collectivité.

Délibération approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Délibération Augmentation des loyers communaux :**

En application de l'indice de référence des loyers du 2ème trimestre 2012 : 122,96 soit + 2,20 % d'augmentation, les loyers sociaux subissent une augmentation au 1^{er} Février 2013.

Délibération approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Logement communal – Choix du futur locataire :**

Mme SERRE du SIREs a fait visiter le logement « 4 FALY » le 23 janvier 2013, à Mme BERCKER qui est d'accord pour louer ce logement. La date d'entrée en location sera au plus tôt le 15 février 2013.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Intempéries : suite aux fortes pluies de ces jours derniers, une tranchée creusée sur la route de « LARTIGUE DU BAS » a été rebouchée par la Communauté de Communes du Bazadais.

Réforme Territoriale Sud Gironde : souhait de Mme SOURY Nicole de communiquer aux conseillers municipaux les réunions de travail programmées à Lignan de Bazas.

CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC

COMPTE-RENDU

Mardi 19 Février 2013 à 20h30

POINTS ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 Janvier 2013 :**
Approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.
- **Vote du Compte de Gestion 2012 :**
Approuvé par le Conseil Municipal à 7 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.
- **Vote du Compte Administratif 2012 :**
Approuvé par le Conseil Municipal par 6 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.
- **Affectation du résultat 2012 :**
Approuvé par le Conseil Municipal par 6 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.
- **Compte-rendu Commission Bâtiments :**
Visite annuelle détaillée pour les logements communaux 3 LE BOURG et 4 BIS FALY avec quelques travaux à prévoir.
- **Délibération Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :**
Elle concerne
 - le rejet du projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion des Communautés de Communes du Bazadais, du Pays Paroupian, de Captieux – Grignols et du Canton de Villandraut
 - la mise en place des conditions d'un rapprochement avec la Communauté de Communes de Captieux – Grignols susceptible de donner lieu à une fusion librement souhaitée par les uns et les autres,Délibération approuvée par le Conseil Municipal par 7 voix POUR, 2 CONTRE et 1 ABSTENTION.

QUESTIONS DIVERSES

Cimetière communal de Gajac : Rendez-vous prévus le Jeudi 21 février 2013 avec Mr TURANI et Mr DUPUY des Pompes Funèbres GABOURIAUD, afin de recueillir des informations sur la procédure de récupération d'anciennes tombes.

SPANC : Demande auprès de Monsieur le Maire de soumettre au vote l'adhésion de la commune auprès du SPANC qui est refusée.

Ordures ménagères : Suite à un nouveau système de ramassage en Mars 2013, Monsieur le Maire garantit que la redevance « Ordures Ménagères » n'augmentera pas.

Moutons : Moutons en l'état d'abandon dans un champ, suite au signalement d'une habitante de Gajac. La gendarmerie est intervenue à la demande de Monsieur le Maire qui informe le Conseil Municipal du retrait de ces moutons.

Poubelles : Eventration de sacs poubelle par des chiens errants sur la voie publique, intervention du Maire.

CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC
COMPTE-RENDU

Mardi 26 Mars 2013 à 21h00

POINTS ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Février 2013 :**
Approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Vote Taux d'imposition des taxes directes locales :**
Proposition par Monsieur le Maire d'augmenter les taux d'imposition de 2 % de la taxe d'habitation, de la taxe foncière (bâti) et de la taxe foncière (non bâtie).
Approuvé par le Conseil Municipal à 8 voix POUR et 2 CONTRE.

- **Vote du Budget Primitif 2013 :**
Budget équilibré :
Section de Fonctionnement : Total Dépenses = Total des Recettes : **332 665.92 €**
Section d'Investissement : Total des Dépenses = Total des Recettes : **59 829.24 €**
Approuvé par le Conseil Municipal par 8 voix POUR et 2 CONTRE.

- **FDAEC 2013 :**
Attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes : 4 271.00 €
Utilisation de ces fonds pour des travaux d'investissement concernant les logements communaux et la Salle des Fêtes de la commune.
Approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Subvention aux associations :**
Le Conseil Municipal précise, comme l'année précédente, le mode d'attribution des subventions forfaitaires aux associations locales et autres participations aux organismes extérieurs qui sont prévues au budget communal 2013.
Approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Commande de fournitures Entreprises de travailleurs handicapés : Proposition par Monsieur le Maire d'effectuer une commande de fournitures de bureau auprès de deux Entreprises de travailleurs handicapés.
Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Recrutement d'agents enquêteurs QUADRIA pour la CDC du Bazadais : Dans le cadre de la mise en place des nouvelles modalités de collecte sur l'ensemble des 13 communes de la Communauté de Communes du Bazadais, la Société QUADRIA est mandatée pour assurer une enquête en porte à porte auprès de tous ses usagers.
Afin d'effectuer efficacement cette prestation au sein de chaque commune concernée, un agent d'enquête est recruté dans la commune de Gajac afin d'assurer la prise de renseignements auprès de tous les usagers. Cette mission débutera en Avril 2013 pour une durée de 2 à 3 semaines.

CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC COMPTE-RENDU

Mardi 11 Juin 2013 à 21h00

POINTS ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2013 :**
Approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Délibération Prise de la compétence « action sociale » - Modification des statuts de la Communauté de Communes du Bazadais**
Extension des compétences communautaires à « l'action sociale d'intérêt communautaire » et modification des statuts de la Communauté de Communes par l'adjonction de cette compétence.
Approuvé par le Conseil Municipal par 7 voix POUR et 2 voix CONTRE.

- **Onduleur pour conservation de données informatique :**
Remplacement de l'onduleur relié à l'ordinateur du Secrétariat de la Mairie suite à devis réalisé par les Ets DUFFAU. Devis accepté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Installation Borne Incendie sur le réseau d'irrigation au lieu-dit « LA GALLE » pour la défense incendie de la commune (dossier SIVOM 2005) :**
En référence au dossier SIVOM de l'année 2005 concernant la création de deux bornes sur le réseau d'irrigation au lieu-dit « BLANC » et « MUSSONVILLE » qui a été effectué il y a deux ans, une autre borne à incendie doit être installée au lieu-dit « LA GALLE ».
Une subvention sera demandée au Conseil Général relative à cette installation.

- **Délibération Décision Modificative Budget 2013 pour Travaux Extension Basse Tension et Extension du réseau Eau pour construction maison neuve :**
Maison neuve au lieu-dit « Moulin à Vent Est » sur terrain non desservi en eau et en électricité nécessite une extension du réseau d'eau et une extension basse tension.
Deux devis d'un montant total de 9 153,73 euros correspondant à la réalisation de ces travaux ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal. Ces frais sont à la charge de la commune.
Comme le crédit est nul dans la Section Investissement – Dépenses au Budget 2013, il faut effectuer une décision modificative budgétaire afin d'avoir le crédit suffisant.
Suite à la vente de terrains, la commune a perçu le somme de 4750 € non prévue au budget 2013 (Recettes Investissement), en rapport à la délibération prise par le Conseil Municipal en date du 17 septembre 2008 relative à la taxe forfaitaire sur la cession de terrains devenus constructibles.

QUESTIONS DIVERSES

Remerciements Famille MERCIER :

Suite au décès de Monsieur Jean-Pierre MERCIER survenu le 2 mai 2013, la famille MERCIER a fait parvenir à la Mairie un avis de remerciements.

Surplus de terre :

Monsieur JEAN demande si la route effondrée de Mirambet allait se réouvrir puisque les surplus de terre des travaux du Lac de la Prade servent à combler l'éboulement.

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas d'actualité, que la décision revient à la Communauté de Communes du Bazadais mais que ce comblement permet de sécuriser le lieu qui s'avérait dangereux pour les piétons.

Ordures ménagères :

Par rapport au nouveau système de ramassage des ordures ménagères qui prendra effet à partir de Juillet 2013, Mme SOURY demande à Monsieur le Maire des précisions sur les tarifs qui ont découleront. Monsieur le Maire garantit que la redevance ne sera pas plus élevée.

Elle souhaite avoir des explications relatives aux camions qui ne passeront plus sur les chemins privés et souligne que les habitants ne sont pas suffisamment informés sur le principe de cette redevance incitative.

Monsieur le Maire fait part à Mme SOURY qu'une réunion d'information communale est envisagée en septembre par la Communauté de Communes du Bazadais.

CONSEIL MUNICIPAL DE GAJAC

COMPTE-RENDU

Mardi 24 Septembre 2013 à 21h00

POINTS ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2013 :**
Approuvé par le Conseil Municipal par 8 voix POUR et 2 voix CONTRE.

- **Délibération Indemnités de fonction des conseillers municipaux :**
Approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Délibération Modification de la durée hebdomadaire de travail concernant le poste de Mme Arlette LOVATO :**
Compte-tenu de la réforme des rythmes scolaires applicable aux écoles primaires et maternelles de Bazas qui est entrée en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2013-2014, soit à partir du 3 septembre 2013 qui implique l'ouverture des écoles le Mercredi matin, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter la durée hebdomadaire de travail du poste occupé par Madame Arlette LOVATO : 29 h 50 au lieu de 25 h 50.
Approuvée par le Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Logement communal 4 FALY : choix du nouveau locataire :**
Suite au départ de Mme Laïla BERCKER-LESCARRET à la fin du mois d'août, le logement s'est trouvé vacant. Le SIRES qui est chargé de sa gestion n'a qu'un seul dossier à proposer au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal accepte cette candidature à l'unanimité.
Le montant du loyer reste inchangé à 414,40 € charges comprises.

QUESTIONS DIVERSES

Cimetière :
Les travaux de nettoyage du cimetière de Gajac ont bien avancé.

Salle des Fêtes :
La porte de la Salle des Fêtes a été changée et le volet roulant de la garderie a été posé.

Logements communaux :
Les travaux de menuiserie au logement « 4 Faly » et « 3 Le bourg » sont sur le point d'être réalisés.

Réunion Ordures Ménagères du 13.09.2013 :
Une quarantaine de personnes étaient présentes à la réunion du 13 septembre 2013, en présence de Monsieur CATHALA Stéphane, Directeur de la CDC du Bazadais et de Monsieur le Maire concernant la nouvelle redevance incitative pour les ordures qui sera effective à partir du 1^{er} Janvier 2014.

L'USSGETOM envisage la création d'un second point de tri sur la commune. L'USSGETOM rappelle que :

- le ramassage du tri (verre, plastique, carton) s'effectue tous les 8 jours.
- il est interdit de porter ses poubelles à la déchèterie.

